



MAISONS DES ASSOCIATIONS

59 rue pasteur

77170 Brie Comte Robert

01.64.40.69.43/ 06.14.58.45.69

contactfoireauxplantes@cfrbrie77.fr

www.cfrbrie77.fr

FOIRE AUX PLANTES ET FLEURS

Manifestation organisée

Les 1 et 2 juin 2024

par l'association du

COMITE FETE DES ROSES

- **Objet de la manifestation :** exposition et vente dans le domaine de l'agriculture, horticulture, produits bio, fleurs et tout produit entrant dans la culture ou la décoration (apiculture, poterie, vannerie, bijouterie).
- **Lieu de la manifestation :** à Brie Comte Robert : Château de Brie Comte Robert - 1 rue du Château.
- **Accès :** dans Brie comte Robert, suivre le fléchage qui sera mis en place
- **Accueil et installation :** l'accueil se fera à partir du samedi 1/06 à partir de 6 h 30 une fois les véhicules déchargés ces derniers devront être stationner en dehors de l'enceinte du château.
- **Emplacement :** ils seront tracés, et numérotés d'une profondeur d'environ 3 mètres et d'une longueur au choix de l'exposant qu'il réservera en amont.
- **Horaires :** l'installation du stand devra être terminée samedi 1/06 à 13 h 30 maximum pour l'ouverture au public à 14 h, et le démontage à partir de 18 h 30 jusque 20 h au plus tard le dimanche 2/06.
- **Annulation :**
 - Si l'annulation pure et simple est décidée par l'organisateur, tout exposant sera remboursé du montant de sa réservation.
 - Si cependant, l'exposant décide de ne pas se présenter, aucun remboursement ne lui sera accordé.
- **Gardiennage :** Un gardiennage sera mis en place le samedi 1/06 à partir de 20 h jusqu'au dimanche 2/06 à 8 h.

L'exposition est ouverte gratuitement au public du samedi 1/06 de 14 h à 20 h et le dimanche 2/06 de 9 h à 18 h 30

- **Assurance :** les organisateurs n'étant que de simples détenteurs et non dépositaires au sens du code civil, déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, perte et détérioration de toute nature. L'assurance des objets et autres, reste à la charge des

exposants, qui doivent donc souscrire une assurance garantissant les risques usuels dont il pourrait être l'auteur ou la victime tels qu'incendie, vols, responsabilité civile.

● La présence de l'exposant sur le stand est obligatoire. Les stands ne doivent pas être laissés sans surveillance, même à l'heure du repas. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation du stand.

● Afin de respecter le cadre de l'exposition autour d'un château Médiéval, les exposants ne soient pas autorisés à garder leur véhicule sur leur emplacement. Les véhicules devront être retirés du site une demi-heure avant l'ouverture au public. **Attention l'accès aux emplacements se fera par un pont peu large et par une passerelle.**

L'organisateur
Frédéric Leblanc



Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter Monsieur LEBLANC, président de l'association organisatrice : 06 64 63 27 72 ou si.presidentcomitefetedesroses@hotmail.fr